

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

MINISTÈRE DE LA VILLE,  
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

#### **Arrêté du 29 mars 2017 portant nomination au comité d'orientation du Musée national du sport et désignation de son président**

NOR : VJSV1730196A

Le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports et le secrétaire d'État chargé des sports,  
Vu le code du sport, notamment son article D. 112-18,

Arrêtent :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés membres du comité d'orientation du Musée national du sport :

M. Denis-Michel BOËLL, conservateur général du patrimoine, directeur adjoint du Musée national de la Marine.

M. Christian BROMBERGER, professeur honoraire d'ethnologie à l'université d'Aix-Marseille.

M. Yvan GASTAUT, maître de conférences en histoire contemporaine à l'université de Nice Sophia Antipolis.

M. Zeev GOURARIER, conservateur général du patrimoine, directeur scientifique et des collections du musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM).

M. Bernard MACCARIO, adjoint au directeur général des services en charge des services de la ville de Nice.

M. Pierre MACHU, chef du bureau des réseaux territoriaux au service des Musées de France de la direction générale des patrimoines du ministère de la culture et de la communication.

M. Philippe MANASSERO, président du comité départemental olympique et sportif des Alpes-Maritimes.

M. Rolland MAY, conservateur général du patrimoine spécialité restauration, directeur du centre interrégional de conservation et de restauration préventive (CICRP).

Mme Dominique SERENA-ALLIER, conservateur en chef du patrimoine, directrice du Museon Arlaten.

#### Article 2

M. Denis-Michel BOËLL est nommé président du comité d'orientation du Musée national du sport.

#### Article 3

La directrice des sports est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Fait le 29 mars 2017.

Pour le ministre et par délégation :  
Pour le secrétaire d'État et par délégation :  
*La directrice des sports,*  
L. LEFÈVRE